

DEUX CAS DE PSORIASIS VACCINAL

PAR M. LE DOCTEUR J. NICOLAS ET M. FAVRE

Il s'agit d'un garçon de 19 ans et d'une fille de 16 ans qui, à la suite d'une vaccination faite à l'hôpital, ont été atteints de psoriasis, qu'ils n'avaient pas auparavant. L'analyse des lésions, très accusées dans le premier cas, plus discrètes chez la seconde malade, ne laisse aucun doute sur la nature de la dermatose. Chez les deux malades, c'est au niveau des inoculations vaccinales que les premiers éléments éruptifs se sont développés. L'affection est restée pendant quelque temps purement locale. Cette période, que l'on pourrait appeler période d'incubation, a duré près de six mois chez le premier malade. Dans la seconde observation, la généralisation a été plus précoce et la dissémination de l'éruption plus hâtive.

La lésion initiale, l'accident primitif, rapidement constitué, a pris d'emblée son maximum d'extension et ses caractères typiques de lésion psoriasique.

Ces deux cas de psoriasis, qu'une étiologie commune rend si étroitement comparables, se rapprochent également par certaines anomalies de leur symptomatologie. En effet, dans ces deux cas, le psoriasis a été très prurigineux. Ce prurit a débuté avec l'apparition des lésions locales, il s'est accentué au moment de la poussée éruptive généralisée. Chez la seconde malade il a pris un caractère d'intensité telle qu'on a pu penser à l'existence de la gale.

Pour expliquer la pathogénie du psoriasis vaccinal, on a invoqué le réveil par la vaccination d'un psoriasis latent chez un prédisposé, on a fait jouer un rôle à l'émotion provoquée par l'opération vaccinale, on a enfin soulevé l'hypothèse d'une véritable inoculation, au cours de la vaccination, de l'agent pathogène encore inconnu du psoriasis. Ce sont là tout autant d'hypothèses plus ou moins vraisemblables. De toutes ces théories, celle de la théorie parasitaire, de MM. Nicolas et Favre, nous paraît la plus rationnelle.

FORMULAIRE

FUMIGATIONS CONTRE LA BRONCHITE DES ENFANTS.

Faire évaporer 3 à 4 fois par jour dans une théière un quart de litre d'eau additionnée d'une cuillerée à café du mélange :